



## ASSURANCE MALADIE



Le point sur les nouveaux  
vaccins obligatoires

> JE M'INFORME

Bonjour [Prénom Nom]

### VOTRE ENFANT VA BIENTOT RECEVOIR SES PREMIERS VACCINS.

Ils sont **indispensables** pour le protéger efficacement et durablement contre différentes maladies infectieuses graves mais aussi pour éviter qu'elles ne se propagent.

La vaccination avait quasiment fait disparaître certaines infections, mais on assiste, ces dernières années, à la réapparition d'épidémies dues à une couverture vaccinale insuffisante pour certains vaccins.

Pour protéger la santé de tous les enfants et lutter contre les épidémies, **huit vaccins supplémentaires deviennent obligatoires pour les enfants nés à partir du 1er janvier 2018** : Coqueluche, Haemophilus influenzae b, Hépatite B, Méningocoque C, Pneumocoque, Rougeole, Oreillons, Rubéole, en plus des trois vaccins qui l'étaient déjà (Diphtérie, Tétanos et Poliomyélite).



Source : Campagne du Ministère des solidarités et de la santé #vaccinsobligatoires

La vaccination est un geste simple et efficace pour protéger votre enfant.  
N'hésitez pas à en parler avec votre médecin et à consulter :

- le site [VACCINATION-INFO-SERVICE.FR](http://VACCINATION-INFO-SERVICE.FR)
- le site [AMELI.FR](http://AMELI.FR)
- le site [MPEDIA.FR](http://MPEDIA.FR) : le site de conseils pour les parents par les médecins spécialistes de l'enfant

Soyez assuré(e) de notre attention et de notre disponibilité.

Professeur Olivier Lyon-Caen,  
Médecin-Conseil National.



> [EN SAVOIR +](#)

## VOS CONTACTS



L'Espace personnel  
[ma mutuelle](#)  
24h/24 et 7/7



L'Appli mobile  
[ma mutuelle](#)  
où que je sois



[Le Forum mgen.fr](#)  
ma mutuelle  
interactive



Sur les  
réseaux sociaux

Des services en ligne innovants  
qui me simplifient la santé, avec MGEN c'est



SECTION MGEN



36 76

Du lundi au vendredi  
de 8h à 18h30  
(service gratuit + prix d'un appel)

Vous n'avez pas encore l'application ?



Copyright @MGEN Tous droits réservés.

[Se désabonner](#)

Vous recevez ce courrier électronique dans le cadre de la gestion de votre assurance maladie obligatoire par la MGEN.

Merci de ne pas répondre à cet e-mail. Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée le 6 août 2004 et au décret n° 2015-390 du 3 avril 2015, MGEN met en œuvre des traitements de données à caractère personnel concernant ses assurés dans le cadre de ses missions de gestion du régime obligatoire de sécurité sociale. Vous disposez sur ces données d'un droit d'accès et de rectification qui peuvent être exercés, par courrier accompagné d'une copie d'un titre d'identité, auprès de MGEN - Centre de gestion de La Verrière - Gestion CNIL - CS 10601 La Verrière - 6 bis avenue Joseph Rollo - 78321 Le Mesnil Saint Denis Cedex.

Ce message et ses éventuelles pièces jointes peuvent contenir des informations confidentielles ou privilégiées et elles ne doivent pas être diffusées, exploitées ou copiées sans autorisation. Si vous n'êtes pas le destinataire du message, merci de le détruire ainsi que toutes ses pièces jointes. Les messages électroniques étant susceptibles d'altération, MGEN décline toute responsabilité si ce message a été altéré, déformé ou falsifié.